

CAUSES CELEBRES
ET
INTERESSANTES,
AVEC
LES JUGEMENTS

qui les ont décidées,

RECUEILLIES

*Par M.***, Avocat au Parlement.*

TOME XVI.



A PARIS;

Chez DURAND, rue S. Jacques, au Griffon,

M. DCC. LII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



CAUSES CELEBRES

ET

INTERESSANTES;
AVEC LES JUGEMENTS
qui les ont décidées.



HISTOIRE DU DIFFEREND
*que Furetiere eut avec l'Académie
Françoise.*

NUL ouvrage plus glorieux à la mémoire du Cardinal de Richelieu que l'établissement de l'Académie Françoise, dont la fin unique qu'il lui prescrivit étoit de porter la langue que nous parlons à sa dernière perfection, & de nous tracer le chemin pour parvenir à la plus haute éloquence. Pour
Tome XVI.